



Bordeaux, le 16 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation maîtrisée suite à l'incident au sein de l'entreprise Prodec Métal à Mérignac

Une fuite de cyanure s'est produite en milieu d'après midi au sein de l'entreprise Prodec Métal à Mérignac qui est spécialisée dans le traitement de surface (métaux).

L'établissement, soumis à autorisation préfectorale, a fait l'objet d'une inspection des installations classées le 17 juillet 2019.

Les 35 salariés présents sur le site ont été immédiatement confinés dans le bâtiment principal et un périmètre de sécurité a été mis en place par les sapeurs-pompiers autour du site avec l'appui de la direction départementale de la sécurité publique.

Le bilan fait état de 8 salariés incommodés par le dégagement gazeux lié à la fuite (maux de tête et vomissements). 5 salariés ont été évacués vers un établissement hospitalier. A cette heure, tous les autres salariés ont quitté le site.

Une quarantaine de sapeurs-pompiers est actuellement sur place pour identifier l'origine de la fuite et procéder au pompage du produit qui s'est répandu dans un bac de rétention.

La situation est maîtrisée, les conséquences se limitant au périmètre de l'établissement, sans gêne pour la population avoisinante.